

## LAUSANNE REGION

### RAPPORT D'ACTIVITES 2009

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **Bureau de coordination – BC** -, présidé par M. Gustave Muheim, a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

Pour le personnel, il est à noter, le départ de Mme Pauline Campiche des Affaires régionales, qui a été remplacée, dès le 1<sup>er</sup> mars par Mme Fabienne Saugy.

Le Bureau de coordination a organisé les deux **Assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Epalinges, le 30 avril, les comptes 2008 ont été adoptés. Une présentation de l'Espace des Inventions s'en est suivie. Lors de l'Assemblée générale d'automne à Saint-Sulpice, le 29 septembre, les communes membres, en sus de l'adoption du budget 2009, ont entendu Jean-Daniel Luthi, président de la Commission Déchets, Marc Andlauer, Service des Eaux, Sol et Assainissement du Canton, ainsi que la société Sofies leur présenter les questions liées à la gestion des déchets.

Le BC a aussi organisé les séances des trois **Secteurs** de Lausanne Région, au cours desquelles, les comptes, le budget et des objets relatifs à chaque secteur, ont été présentés. Le projet de construction d'un centre intercommunal de sports aquatiques, s'inscrivant dans le projet lausannois Métamorphose, a été présenté aux trois secteurs.

Outre le suivi des travaux des départements qui vous sont détaillés ci-après, le Bureau de coordination a reçu la demande de participation au Festival Suisse de chœurs d'enfants, prévu en 2011. Il a aussi accepté que les départements organisent une présentation de leurs activités aux membres de la commission des Affaires régionales du conseil communal de Renens – **CCAR** -, qui lui en avait fait la demande.

Pour clarifier la problématique du financement des frais d'infrastructures liés à la mise en œuvre, par exemple, de Plan Partiel d'Affectation, le Bureau de coordination a mandaté Maître Bovay pour étudier la question de la **participation de tiers aux frais d'infrastructures**, autres que ceux découlant de dispositions légales en matière de frais d'équipements (par

exemple : Services Industriels, épuration). Sensibilisé à cette problématique, M. le Conseiller d'Etat J.-Cl. Mermoud a initié un groupe de travail spécialisé pour la rédaction d'un projet de loi.

Le Bureau de coordination, grâce à sa représentation au sein du Conseil de **Fondation de Beaulieu**, a été informé sur les travaux et la gestion de celle-ci. Nous tenons à remarquer que le président de Lausanne Région a été nommé à la présidence de cette fondation, en remplacement de Mme Jacqueline Maurer Mayor.

Enfin, profitant de la création de nouvelles plaquettes et de la mise à jour de diverses publications du département Promotion économique, nous avons sollicité deux sociétés domiciliées dans les locaux des « Ateliers de la Ville de Renens » afin de rajeunir le logo de Lausanne Région et de créer une nouvelle ligne graphique commune aux trois départements.

## **DEPARTEMENT AFFAIRES RÉGIONALES**

Responsable : Mme Marie Savary

### **Commission Toxicomanie**

La commission Toxicomanie, présidée par Mme Raymonde Gyger, municipale à Bottens, a abordé les sujets suivants :

- Pour comprendre les raisons pour lesquelles les femmes dépendantes font moins appel au réseau institutionnel sur la région lausannoise que sur le reste de la Suisse, la commission Toxicomanie a lancé une étude « **Femmes en marge, un genre à part** ». Le mandat en a été donné à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques. Les résultats de cette étude seront présentés et discutés lors d'une « Journée de réflexion » en 2010. Nous remercions ici la Ville de Lausanne, le service cantonal de la Santé Publique, ainsi que l'Office Fédéral de la Santé Publique pour leurs importants appuis au financement de cette étude.
- Pour faire suite au recensement des actions de prévention dans les communes de Lausanne Région, la commission Toxicomanie a souhaité qu'un projet de prévention globale, primaire, soit étudié à l'attention des adolescents. Elle a souhaité que ce projet se réfère à celui de **Clever Club** utilisé avec succès pour des enfants jusqu'à 12 ans. Pour ce faire, elle a mandaté l'Institut Suisse pour la Prévention des Addictions – ISPA -. Des premières séances ont eu lieu en 2009 avec les professionnels du terrain pour les associer à cette recherche et identifier leurs besoins.
- La commission a reçu M. le Préfet E. Roy qui leur a présenté le projet de **Marchés de la Prévention**. La commission a relayé cette information auprès de ses communes membres.
- Trois commissions cantonales travaillaient depuis plusieurs années au sujet des dépendances. Lausanne Région était représentée par deux

conseillers municipaux au sein de l'une d'elle, la Commission Consultative de Prévention et de Lutte contre les Toxicomanies – CCPLT -. Pour une plus grande efficacité de gestion des fonds à disposition, le Conseil d'Etat a remplacé ces trois commissions par une nouvelle Commission de Prévention et de Lutte Santé et Addictions – **CPLSA** -. La commission Toxicomanie qui en a suivi la mise sur pied, s'est étonnée auprès du Conseil d'Etat qu'un seul politique y soit nommé et que Lausanne Région n'y soit plus représentée.

- La commission a entendu une présentation d'Impulsion – Fondation du Relais-, à propos du projet **VALORE**, projet de valorisation des ressources et des projets personnels, financé par la ville de Renens. Cette commune souhaite ouvrir ce projet aux citoyens des autres communes de la région.
- En 2009, aucune demande financière n'a été adressée au **Fonds de prévention**. Nous tenons à rappeler à nos communes membres que ce Fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de préventions de toutes sortes, sur demande à la commission Toxicomanie.

### **Commission Formation et Emploi des Jeunes**

Sous la coprésidence de Mmes Michèle Gay Vallotton, municipale à Cheseaux, et Lauréanne Salamin Michel, municipale à Bussigny, la commission Formation et Emploi des Jeunes a travaillé sur les sujets suivants :

- La commission Formation et Emploi des Jeunes s'est appliquée, au cours de nombreuses séances, à mettre en œuvre son projet **DUO 15-18**. Ce projet DUO 15-18 propose un accompagnement bénévole individuel de jeunes âgés entre 15 et 18 ans, afin de les amener à rétablir ou à maintenir leur lien social. Le projet a obtenu le soutien, financier et logistique, du Département cantonal de la Formation des Jeunes et de la Culture – DFJC – que nous remercions. La mise en œuvre de ce projet a été confiée à Caritas Vaud.

Après de nombreuses présentations et une large information – médias, communes, établissement scolaires, sociétés locales, services cantonaux concernés, professionnels privés et institutionnels, entreprises -, plus de 30 bénévoles ont été sélectionnés et formés, permettant ainsi, en novembre 2009, le début de 3 DUOS. Ce projet a reçu un accueil très favorable ainsi que des compliments des professionnels.

- La commission a aussi estimé nécessaire, parallèlement à la mesure DUO 15-18, d'organiser une **Journée de réflexion** autour de la thématique de la transition école–métier - identifiée par le Canton comme T1-. Il est discuté, au sein de la commission, que cette réflexion se tienne dans le cadre du nouveau salon de la formation et de l'apprentissage ITINERA, qui remplacera celui de **Planète Métiers**.

- Le site web [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch) a été entièrement mis à jour. Celui-ci est très régulièrement consulté – plus de 52'000 visites en 2009 -. Pour la première année, la fréquentation se fait plus forte dans le deuxième semestre – octobre 6'200-, ce qui démontre qu'il est très utilisé par les jeunes qui, à la rentrée scolaire, n'ont pas trouvé de solution.

En conclusion, la commission Formation et Emploi des jeunes souhaite poursuivre son projet DUO ainsi que les réflexions entamées depuis plusieurs années à propos de la facilitation de l'accès à une formation.

## **Commission Petite Enfance**

La commission « Petite Enfance », présidée par M. Oscar Tosato, municipal à Lausanne, s'est réunie à 2 reprises en 2009. Après avoir, en 2008, œuvré en priorité dans le soutien et l'accompagnement à la création des réseaux d'accueil de jour, la commission a décidé, en 2009, d'ouvrir le dossier complexe de la collaboration entre les réseaux d'accueil de jour de Lausanne Région.

Après avoir mis en évidence les difficultés importantes d'un processus de rapprochement, voire de conventions de collaboration entre les réseaux existants (politique tarifaire différente, taux de couverture de la demande inégal et important différentiel entre l'offre et la demande), la commission a décidé de mener une enquête auprès des 9 réseaux d'accueil regroupant 28 des 29 communes de Lausanne Région. L'objectif étant d'inventorier le nombre, l'âge et le motif des enfants actuellement placés dans une structure d'accueil collectif ou familial, pré ou parascolaire de chaque réseau et étant domiciliés en dehors du périmètre d'accueil du réseau. Au 31 décembre 2009, tous les réseaux n'avaient malheureusement pas répondu. Nous ne pouvons dès lors indiquer que des tendances et non des faits mesurables.

D'autre part, l'accueil parascolaire de 7 à 12 ans n'a pas pu faire l'objet d'une étude critique car les structures reconnues par la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants – FAJE - sont peu significatives sauf à Lausanne. Si l'on soustrait les enfants accueillis hors de leur réseau de domicile dans un réseau ayant signé une convention de partenariat avec une entreprise (seul le Réseau de Lausanne est concerné) la proportion est de 3,7 % d'enfants accueillis dans un réseau situé en dehors du domicile des parents.

La cause principale décrite pour expliquer ces dérogations est la situation acquise au moment de la reconnaissance des réseaux. Ces résultats incomplets nécessitent un approfondissement en 2010 mais, à première vue, les conditions pour un rapprochement des réseaux existent. Elles sont toutefois tributaires de la problématique de la politique tarifaire de chaque réseau.

2010 sera l'occasion, pour la commission Petite Enfance, de mener une réflexion approfondie sur ce sujet.

## Commission Pyjama

Depuis 2004, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site [www.service-pyjama.ch](http://www.service-pyjama.ch). En 2009, il a été répondu à plus de 100 e-mails de clients de ce service.

La commission Pyjama, présidée par M. Michel Odier, municipal au Mont-sur-Lausanne, a organisé une présence d'hôtes Pyjama, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. De plus, deux vagues de communications, au printemps et en automne, ont permis de maintenir, voire d'augmenter la clientèle.

Il est à noter que Lausanne Région s'est appliquée à demander une desserte Pyjama des deux communes nouvellement membres et non encore desservies, Poliez-Pittet et Villars-Tiercelin. Une période test d'une année a débuté le 19 novembre 2009. En raison des restrictions budgétaires du Canton, cette période test est financée par les communes desservies. Lausanne Région leur a apporté un appui financier de fr. 5'000.—.

Les dessertes tests de Moudon et d'Echandens ont rencontré une forte affluence, assurant ainsi leur pérennité dans le service Pyjama, financé par le biais de la facture cantonale des transports.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui 77 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle encore progresser globalement en 2009 de 4,1% : une augmentation de 6,4% pour le LEB, de 17,5% pour les CFF, et une diminution de 4,1% pour le réseau de bus. Ce service a transporté près de 95'000 utilisateurs en 2009, soit environ 4'000 de plus que l'année précédente. Ceci prouve, si besoin en est, la nécessité de ce service pour les jeunes de notre région, mais aussi l'importance d'assurer une bonne communication auprès d'un public qui se renouvelle rapidement.

## Commission Activités sportives

La commission Activités sportives, présidée par M. Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne, a continué son travail sur les dossiers suivants :

Le projet de **Centre de sports aquatiques**, infrastructure intercommunale faisant partie du projet lausannois Métamorphose, a été présenté dans les trois secteurs de Lausanne Région. Il apparaît en effet indispensable d'associer, dès le début du projet, les communes de Lausanne Région à cette réflexion, en vue d'un financement régional du déficit d'exploitation.

Au cours de cette année, le département des Affaires régionales a réalisé une mise à jour des données recensées dans son site [www.guidesportif.ch](http://www.guidesportif.ch). Une promotion de ce site a été effectuée dans le cadre de la Journée sportive régionale. Ce site recense près de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 100 sports. Il a été visité, cette année, par plus de 62'000 personnes.

La commission a suivi le travail du **Centre Intercommunal de Glace de Malley** - CIGM - par son représentant au sein du Comité directeur du CIGM, M. Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 08-09 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes. La commission Activités sportives a le plaisir de constater que les communes de Lausanne Région participeront, pour plus de fr. 450'000.--, au déficit d'exploitation 08-09 du CIGM. En remerciement, la direction a offert plusieurs abonnements à la saison 09-10 du Lausanne Hockey Club.

La commission, afin de promouvoir la pratique du sport ainsi que la région, a organisé, une grande **Journée sportive régionale**. Cette journée intitulée « **Mouvements** » a eu lieu le dimanche 4 octobre 2009, de 10h à 16h. A cette occasion, dans chacune des 29 communes membres de Lausanne Région, démonstrations et initiations de 29 sports « Découvertes » ont été offertes gratuitement aux citoyens.

Dans une ambiance familiale et de grande convivialité, plus de 3'500 enfants, principalement entre 7 et 12 ans, ont ainsi pu découvrir la pratique d'un sport.

A l'exception de quelques-unes, les sociétés sportives se sont dites ravies de la fréquentation. Beaucoup d'entre elles ont, grâce à cette journée sportive, vu le nombre de juniors inscrits à leur club augmenter.

Les 29 sites étaient identifiés, une hôtesse assurait l'accueil des participants. Pour la promotion de cette manifestation, une large communication a été faite, notamment au travers d'un flyer distribué dans tous les établissements scolaires de la région. Un site web [www.journeesportiveregionale.ch](http://www.journeesportiveregionale.ch) a été mis en ligne et est toujours actif. Près de 11'000 personnes l'ont visité. Vous y trouvez les photos de cette grande manifestation, ainsi que des informations pour les prochaines éditions.

La commission Activités sportives se réjouit du succès de cette première édition et souhaite qu'elle soit rééditée régulièrement.

## **Commission Déchets**

La commission Déchets est présidée par M. Jean-Daniel Luthi, municipal à Bussigny.

Lors des années précédentes, cette commission avait proposé aux communes de la région d'appliquer un financement du coût de l'élimination des déchets à raison de 30% couverts par l'impôt et de 70% couverts par une taxe forfaitaire par ménage.

Comme plusieurs grandes communes n'ont pas décidé du système de financement, d'autres plus petites ont suspendu leurs décisions en attente de celles des grandes communes. D'autres communes ont, par contre, soumis à leurs Conseils, la proposition de la commission Déchets de Lausanne Région.

L'objectif de la commission Déchets était de proposer un système identique applicable dans toutes nos communes membres. Comme l'unanimité n'a pas été rencontrée, la commission a décidé d'étudier, dans des grandes villes suisses, les avantages et inconvénients de la taxe au sac.

M. Luthi a présenté le résultat de son étude lors de l'Assemblée générale du 29 septembre 2009, espérant ainsi trouver un consensus régional permettant d'éviter le tourisme des déchets.

D'autre part, le système proposé par Lausanne Région a été voté par le Conseil de la commune de Romanel. Des citoyens se sont opposés judiciairement à ce règlement, au titre que la taxe forfaitaire ne respectait pas le principe de causalité édicté par la Confédération du pollueur-payeur. Lausanne Région a signifié à cette commune qu'elle lui apporterait un soutien financier pour ses frais de justice.

D'autre part, le Conseil d'Etat n'a pas répondu à la demande du Bureau de coordination de fixer une règle cantonale en la matière.

A l'occasion de l'Assemblée générale du 29 septembre, la question de **l'écologie industrielle** a été présentée aux communes membres, avec l'objectif pour le canton de déterminer un nouveau site pour tester cette mise en commun et l'utilisation industrielle des déchets.

Pour rappel, M. Muheim siège au sein de la **Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets** – CODE- avec le statut d'auditeur.

## DEPARTEMENT AGGLOMERATION

Responsable : Mme Patrizia Darbellay

Le département Agglomération traite des dossiers liés au Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) ainsi qu'aux transports au travers de la commission homonyme.

Pour le projet d'agglomération, l'année 2009 a été marquée par l'objectif de remise de l'échéancier et des avant-projets relatifs aux mesures dont la réalisation est prévue en 2011-2014, ou soumises à des procédures de longue durée selon la loi fédérale sur les chemins de fer. Ces éléments ont été remis comme prévu à la Confédération fin décembre 2009.

En 2009, Lausanne Région a participé sous différents aspects à l'avancement de ce projet que l'on peut présenter comme suit :

- 1) Selon la convention ratifiée avec le canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM. Cette contribution correspond à un 40% EPT et avait été négociée en lieu et place d'une participation financière directe de Lausanne Région. A ce titre, et en collaboration avec le chef de projet du PALM, il s'est notamment agi de:
  - a. Préparer les COmités de PILotage ( COPIL) du PALM qui se sont réunis à six reprises en 2009 ainsi que les groupes techniques précédant ces COPIL.
  - b. Trouver les financements afin de permettre l'engagement d'un chargé de communication pour le PALM et élaborer un plan d'actions 2010. Nous avons également participé et animé des stands du PALM lors des marchés du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL) et du Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL).
  - c. Préparer le budget du fonctionnement du bureau ainsi que des études transversales.
- 2) Lausanne Région participe et suit également l'avancement des études du PALM qui bénéficient d'une participation financière des communes membres de l'association. Il s'agit de s'assurer de l'avancement des projets cofinancés par notre association et de la prise en compte des intérêts communaux. Nous pouvons notamment citer les projets transversaux suivants :
  - a. Lancement de l'étude **des Installations Commerciales à Fortes Fréquentations (ICFF)**. Lausanne Région participe au groupe de suivi, chargé d'élaborer le cahier des charges et attribuer le mandat. Il s'agit d'une étude menée par le Canton dont l'agglomération fait office de zone pilote pour



tester et ajuster les critères cantonaux concernant l'implantation des ICFF (participation prévue par Lausanne Région en 2010: Fr. 80'000.-).

- b. Poursuite du mandat de **Mobilité douce** portant sur deux volets. Nous participons au financement de la coordination du mandat qui a été confiée à la Ville de Lausanne ainsi qu'à l'élaboration des avant-projets sur le jalonnement qui ont abouti en fin d'année. (Participation de LR en 2009 Fr. 20'000.-)
  - c. **Parc, nature et paysage**, lancement de l'étude en décembre 2009 : coordonnée avec le Service des Forêts, de la Faune et de la Nature (SFFN), un bureau mandataire est chargé d'élaborer la stratégie « Parc Nature et Paysage » du projet d'agglomération qui prévoit en parallèle l'élaboration d'une évaluation environnementale stratégique. La participation de Lausanne Région à ce projet a été reportée en 2010.
- 3) Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination et d'aide à la recherche de financement, citons notamment :
- a. Préparation et coordination des séances de comité de pilotage avec les présidents des schémas directeurs.
  - b. Coordination entre schémas directeurs par le biais d'une participation aux séances GROupes POLitiques –GROPIL-des schémas.
  - c. Participation au suivi du projet des axes forts à travers sa cellule politique et technique.
  - d. Rédaction de préavis régionaux permettant aux communes, au bureau du PALM et aux schémas directeurs de bénéficier d'un soutien financier du canton. En 2009, huit préavis ont été rédigés pour un **soutien financier total obtenu de Fr.353'483.--**.

Ces préavis ont porté sur les objets suivants:

- SDOL/Chantier 2 /Arc-En-Ciel - PPA Modèle
- SDOL/Chantier 2 Malley- PPA Modèle
- SDOL/Chantier 2 Malley- Concertation
- Chavannes-Près-Renens/En Dorigny- Etude Test
- Chavannes-Près-Renens /En Dorigny- Etude d'opportunité
- SDOL/chantier 2/Arc en Ciel, phase 2, suite PDL et concertation,

- SDOL/chantier 2 / Malley / PDL modification suite examen préalable
- SDEL/Mise en place du bureau technique du schéma directeur EST

#### 4) Organisation biannuelle des Conférences d'agglomération.

Selon la convention signée en février 2007, Lausanne Région est également coorganisatrice, avec la région morgienne, des Conférences d'agglomération, lieu d'échanges d'informations et de débats sur l'avancement du projet.

Le 28 avril 2009, la commune de Morges a accueilli la quatrième Conférence d'agglomération. Cette édition a notamment porté sur le thème du financement des projets avec l'exemple des axes forts, de la requalification de la route cantonale RC1 et de la mobilité douce.

Le 12 novembre 2009, la Ville de Lausanne a accueilli la cinquième Conférence d'agglomération. Les thèmes abordés lors de cette manifestation ont concerné l'avancement du projet Métamorphose présenté par M. Olivier Français, municipal ainsi que la présentation de l'étude d'accessibilité multimodale présentée par M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne. MM. les Conseillers d'Etat Jean-Claude Mermoud et François Marthaler ont présenté l'avancement des travaux du projet d'Agglomération. En guise de bienvenue, les participants ont assisté à l'exposition des avant-projets des Axes forts.

### **Commission Transports**

Sous la présidence de Mme Claudine Wyssa, municipale à Bussigny, la commission Transports s'est réunie à plusieurs reprises en 2009.

#### • **Comptages quinquennaux**

En début d'année, la commission a notamment lancé le projet des comptages périodiques de trafic Transports Individuels (TI) et Transports Collectifs (TC) 2010, dont nous pouvons en résumer les principales étapes :

Janvier 2009	Parution publique de l'appel d'offres
Février 2009	Ouverture, examen et notation des offres par une délégation politique et technique de la commission transports
Mars 2009	Signature du contrat de prestations

Les sociétés Transitec et Citec ont été sélectionnées au terme de la procédure d'appel d'offre. Le travail a démarré dès le mois d'avril avec la transmission au mandataire des besoins de comptages complémentaires récoltés préalablement par Lausanne Région. Le mandat se poursuivra

en 2010 avec la pose des compteurs pour les transports individuels et en 2011 avec la récolte des données TC.

Le coût total du projet se monte à Fr. 239'950.- (TTC). Pour la première fois, nous pouvons nous réjouir d'avoir obtenu un soutien financier de la part du canton sur ce projet, ce qui diminuera d'environ 20% la participation des communes. La région morgienne participe également au financement du projet. Au vu de cet apport financier, la cotisation des communes sera inférieure à l'estimation portée dans notre budget. Pour rappel, les comptages quinquennaux sont préfinancés par notre association et amortis sur 5 ans dans nos budgets.

- **Guide P + R Parkings Relais** : Lausanne Région avait, en 2006, réédité son plan des Parkings Relais sur le territoire de la communauté tarifaire Mobilis.

En 2009, la commission Transports a souhaité créer un site internet afin de diffuser les informations contenues sur la plaquette des P+R. Une version imprimée des plans est également prévue. Ce travail se poursuivra en 2010.

- **Semaine de la mobilité** : Le département des Affaires régionales avait pour mission d'inscrire Lausanne Région dans les actions de la Semaine de la mobilité. Il l'a fait, grâce à l'appui de la ville de Lausanne qui a financé l'édition d'une brochure « En ville autrement ». Ainsi un article sur l'association régionale, ainsi qu'un article à propos de projets du PALM, ont pu être édités dans cette brochure, largement distribuée, notamment aux communes membres.

## **DEPARTEMENT PROMOTION ECONOMIQUE**

Responsable : Mme Ariane RoCHAT

La commission Promotion économique, sous la présidence de Mme Susanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix et représentante du secteur ouest de l'association, s'est réunie à 3 reprises.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Canton de Vaud dispose d'une nouvelle base légale régissant l'appui au développement économique, la **LADE** – Loi sur l'Appui au Développement Economique -. Son chapitre II reconnaît les associations régionales lorsque celles-ci *assument des tâches de promotion, sont dotées d'une organisation et d'une représentativité adéquates et disposent d'une stratégie, préalablement validée par le département, comprenant un positionnement, une analyse des forces et des faiblesses, des objectifs, des axes stratégiques, un programme d'actions, un schéma d'organisation.*

Répondant à ces critères, Lausanne Région a encaissé une subvention cantonale de Fr. 84'000.- pour l'exercice 2009 ; celle-ci est basée sur les EPT- Emplois Plein Temps - et le montant des cotisations communales.

Les deux départements concernés par LADE, soit « Agglomération » et « Promotion économique » ont rédigé et présenté au Service de l'économie du canton 19 dossiers de demande de soutien « aides à fonds perdus » pour un montant total d'env. Fr. 600'000.- . Les préavis rédigés par le département concernaient principalement l'organisation de congrès internationaux.

Afin de disposer d'une image globale et complète des activités 2009 du département Promotion économique, le présent rapport est divisé en plusieurs parties que sont :

- prestations directes liées au guichet entreprise,
- actions de valorisation du tissu économique régional,
- supports promotionnels,
- représentations et réseautage.

#### **Prestations liées au guichet entreprise :**

Les aides directes d'appui à la création et au développement des entreprises couvrent les thématiques suivantes :

- ✓ analyse des projets,
- ✓ appui à l'élaboration du plan d'affaires,
- ✓ mise en contact avec les organismes publics et privés compétents, mais également avec un réseau de partenaires régionaux,
- ✓ facilitation des démarches administratives,
- ✓ aides à la recherche de terrains à vocation « activités » et de locaux commerciaux,
- ✓ conseils en matière de fiscalité,
- ✓ recherche de financement,
- ✓ appui à l'élaboration des dossiers de demandes de permis de travail.

82 entreprises ont fait appel à nos services pour des aides directes telles que mentionnées sous référence. Elles sont actives dans des domaines très variés : hautes technologies - services à domicile - activités récréatives, culturelles et sportives.

16 d'entre elles sont des entreprises exogènes.

35 porteurs de projets ont été rencontrés dans le cadre d'un entretien «tête à tête».

#### **Actions de valorisation du tissu économique régional :**

- **Trophées PERL, Prix Entreprendre Région Lausanne** : cette septième édition a enregistré 14 dossiers candidats. Les lauréats se sont vus remettre des chèques de fr. 50'000.-, fr. 20'000.- et deux fois fr. 10'000.- :

1<sup>er</sup> prix : Cellness Biotech, Lausanne – développement de solutions innovantes pour la culture cellulaire,  
2<sup>ème</sup> prix : Sonja Dessert et Santé, Belmont – pour la création, la production et la commercialisation de pâtisseries sans gluten, lactose et sucre,  
3<sup>ème</sup> prix : Lausane Roule, Lausanne – pour la mise en œuvre et l'exploitation d'un service de prêts de vélos,  
Prix coup de cœur du Jury : Swiss Fresh Water - Belmont – pour le développement d'une solution de dessalement de l'eau.

Nous tenons ici à remercier nos partenaires : 24 heures, L'Agefi et la Revue Polytechnique pour la presse, ainsi que la BCV, la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie et Genilem.

Plus de 200 personnes prirent part à la cérémonie de remise des Trophées, en présence de M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba.

Au sortir de la partie protocolaire, le Dr. Jean-Luc Josset, scientifique et créateur de l'institut Space-X à Neuchâtel, a donné une conférence sous le titre « la lune aujourd'hui ».

Le département a organisé, à l'attention de tous les candidats aux Trophées, une séance d'informations liées au financement des entreprises en présence de partenaires experts en la matière (ex. banquier – fiscalistes – représentants de la CRC, de CapitalProximité ou encore du Service de l'Economie du Canton de Vaud).

- **Les ateliers de la ville de Renens / Filière du design industriel et arts apparentés** : nous avons poursuivi notre soutien financier au fonctionnement des Ateliers, ainsi que notre soutien de conseil à la création et au développement pour les entreprises y domiciliées.
- **Fondation ASECE, Microcrédit Solidaire Suisse** : nous avons poursuivi notre soutien financier pour la troisième année consécutive et notre collaboration en termes de soutiens aux entreprises. Le deuxième prix lauréat des Trophées PERL 2009, la société Sonja Dessert & Santé est soutenue par la Fondation.
- **Pacte, des paroles aux actes** : si pendant plusieurs exercices nous avons soutenu financièrement cette association qui a pour but de favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilités, dès l'exercice 2009 notre soutien s'est entendu pour des conseils entrepreneuriaux à des femmes qui ont un projet de création d'entreprise. Cette aide qui fut d'abord dispensée sous forme d'une conférence, a été poursuivie sous forme de rencontres personnelles au bureau de la promotion économique.
- **Genilem** : le 28 mai, nous avons été présents en qualité de sponsor et conférencier au 2<sup>ème</sup> carrefour des créateurs organisé par Genilem au Centre Patronal de Paudex ; cette manifestation a accueilli plus de 120 créateurs d'entreprises. Il nous a été permis de prendre part à une table

ronde liée au financement des entreprises et par là-même de présenter les Trophées PERL et le Fonds Capital Développement. Nous disposions également d'un stand de promotion.

- **MIPIM**, Marché International des Professionnels de l'Immobilier, Cannes – Mars 2009 : Il s'est agi de notre 2<sup>ème</sup> participation en qualité de partenaire de la Lake Geneva Region à cette convention internationale réunissant acteurs privés, institutionnels et collectivités publiques ayant un lien avec les affaires immobilières (construction & promotion) et l'aménagement des territoires. Le consortium de la Lake Geneva Region est composé de 24 partenaires privés, des Cantons de Genève et de Vaud, des Départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie et des deux associations que sont Nyon Région et Lausanne Région.

Notre délégation était composée de M. Gustave Muheim, Président, Mme Susanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix et Présidente de la commission promotion économique, M. Alain Gillieron, Syndic de Prilly et membre de notre bureau de coordination, Mme Ariane Rochat, déléguée économique et M. René Spahr, chef de projet PALM.

Il a été permis à la délégation vaudoise de rencontrer, au travers de conférences organisées, des représentants des agglomérations bordelaises et marseillaises et d'un projet parisien d'intérêt national.

Le consortium de la Lake Geneva Region avait également organisé, comme cela est l'usage, une conférence sur le thème « développement durable au sein de la LGR, un engagement partagé » ; les discussions s'articulèrent autour d'un jeu de questions / réponses à l'endroit de MM. les Conseillers d'Etat Mermoud, Unger et Müller.

- **Délégation vaudoise à Moscou, du 13 au 16 septembre 2009 :**  
A l'initiative de l'ambassade suisse à Moscou, une délégation vaudoise composée de représentants du Conseil d'Etat, de la Municipalité de Lausanne, ainsi que des milieux économiques, académiques, sportifs et culturels (au total 120 personnes) se sont rendues à Moscou. Le but était de favoriser les échanges commerciaux avec la Russie et de promouvoir les atouts du canton en matière de formation et de tourisme. Le programme comportait de très nombreux événements : conférences de presse, rencontres politique et académique et des rendez-vous entrepreneuriaux. Un accord de collaboration a été signé entre la « Moscow Chamber of Commerce and Industry » et la Chambre bilatérale Suisse-Russie ; l'ECAL a offert un semestre de cours à deux étudiantes moscovites et M. le Syndic Daniel Brélaz et le Maire de Sochi, M. Anatoli Pakhomov ont formalisé l'entrée de Sochi dans l'Union Mondiale des Villes Olympiques –UMVO-.

Si le Canton de Vaud, organisateur de cet événement, nous a signifié son souhait d'une représentation régionale, il nous a paru patent que, compte-tenu des spécificités du territoire couvert par notre association : 40% des emplois du canton, la présence des Hautes écoles, des sièges de

multinationales, du CIO et des fédérations sportives, du CHUV et des cliniques privées de renommées internationales, Lausanne Région avait une légitimité à se rendre à Moscou. Le président Muheim et la déléguée économique ont ainsi pu, au cours des 3 jours moscovites, intensifier les liens et contacts avec les membres de la délégation vaudoise, ce qui représente des atouts importants dans le cadre des dossiers prioritaires et stratégiques que nous traitons.

- **Jeune Chambre Internationale Lausanne** : nous avons soutenu financièrement le Congrès National 2009 de la Jeune Chambre Internationale qui s'est tenu à Lausanne du 25 au 27 septembre 2009 sur le site de l'EPFL. Cette manifestation a enregistré la présence de 800 participants, principalement européens, qui ont pu assister à des conférences et séminaires ; quelques exemples de thèmes traités : responsabilité sociale des entreprises - entre préjugés et perception, où se trouve la réalité - robotique bio-inspirée ou encore la collaboration entre l'EPFL et des projets tels que Alinghi, Impulse et Hydroptère.

#### **Supports promotionnels :**

Le département Promotion économique a fêté son dixième anniversaire. Pour inscrire cet événement, plusieurs actions ont été menées :

- édition d'une brochure 10<sup>ème</sup> anniversaire,
- édition d'une brochure globale Lausanne Région « agir ensemble »

#### **Représentation et réseautage :**

Les lignes qui suivent ont pour propos de mettre en évidence l'implication du département au sein du tissu économique régional :

- la déléguée siège au sein du Comité de CapitalProximité, qui nous le rappelle pour sa mission de mettre en contact demandeurs et offreurs de capitaux,
- nous sommes également présents au sein du Comité de Gestion du Biopôle de Venes, de Venes,
- membre de la CODEV - COordination du Développement Economique Vaudois - ; sont membres de cette association, les responsables opérationnels des associations régionales vaudoises. Elle a pour mission entre autres, l'échange d'information, la formation. Les membres travaillent sous l'égide de deux plateformes : développement territorial et développement économique. Cette dernière est animée par la responsable Promotion économique de Lausanne Région,
- membre de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie, CVCI. Depuis le début 2009, la déléguée économique a été nommée à l'assemblée des délégués composée de 80 personnes représentatives du tissu économique,
- membre du Business Club de la CVCI. La société Swiss Fresh Water qui fut l'une des lauréates des Trophées PERL 2009 a eu l'opportunité de se présenter devant un auditoire de chefs d'entreprises lausannoises dans le cadre d'un lunch/conférence du Business Club,
- nous avons été présents :

- au Forum de l'Economie Vaudoise et à celui du Nord vaudois,
- à la conférence organisée par le Crédit Suisse « perspectives économiques 2010 »
- à la conférence d'automne de la SIC -Société Industrielle et Commerciale - Lausanne et environs,
- Canton de Vaud, Service de l'économie :
  - nous avons participé au groupe de travail en charge d'une réflexion sur la création d'une base de données terrains,
  - nous avons été présents à la conférence organisée à l'attention de tous les partenaires du service de l'économie dans le but de présenter les nouvelles brochures cantonales de promotion, ainsi que les prestataires de services soutenus,
  - nous avons participé à un séminaire sur le développement régional.

## **CONCLUSIONS**

L'année 2009 aura été, pour Lausanne Région, une année de mise en œuvre de nouveaux projets, réalisations très concrètes assurant un large rayonnement de notre association auprès des citoyens. Ainsi, nous nous sommes ancrés, au niveau cantonal, comme partenaire essentiel sur plusieurs dossiers.

Les réflexions de nos commissions visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme interlocuteur indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la promotion économique, les déchets, la formation et la toxicomanie, entre autres.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 67 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 74 séances. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.

Lausanne, janvier 2010